

**AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
TARIFS 2021**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Occupations du domaine public

Permission de voirie	Tarifs
Forfait pour toute permission	20 €
Redevance par jour et par m ² de chaussée ou de trottoir occupé	0,20 €
Redevance par jour et par place de stationnement payant neutralisé	
Zones hypercentre et centre	7 €
Zones boulevards et périphériques	3 €